

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 32 (1891), p. 185-190

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1891__32__185_0

© Société de statistique de Paris, 1891, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 6. — JUIN 1891.

I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 MAI 1891.

SOMMAIRE. — Résolution du Conseil en ce qui concerne la statistique judiciaire et la cote officielle de la Bourse. — Avis relatif à l'acquisition projetée de l'Hôtel des Sociétés savantes. — Congrès de la Sorbonne. — Congrès de l'Institut international de statistique à Vienne. — La Fin de la crise, par M. Cl. Juglar. — Discussion : MM. Raffalovich et Neymarck.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Jules de Crisenoy.

Le procès-verbal de la séance du 15 avril est adopté, après une observation de M. Georges Martin qui, contrairement à une assertion émise par M. Fravaton à la dernière séance, déclare qu'il résulte de ses observations personnelles qu'il y a bien plus de mauvaises valeurs cotées à Londres qu'à Paris.

Il est procédé à l'élection d'un membre nouveau :

M. SABATIER, négociant, un des fondateurs de la chambre française de commerce à Londres, dont la candidature est présentée par M. Levasseur, de concert avec M. Loua, est élu, à l'unanimité, *membre titulaire*.

M. le Président fait connaître l'avis du conseil sur plusieurs affaires qui lui ont été renvoyées par la Société.

En ce qui concerne le retard apporté dans la publication de la statistique judiciaire qui lui a été signalé par M. Joly, le conseil a pensé que le meilleur moyen d'arriver à une solution était de s'adresser directement au garde des sceaux, pour obtenir que cette statistique continue à être publiée régulièrement chaque année.

*
* *

Le conseil a eu à s'occuper ensuite du vœu relatif à la rédaction de la cote officielle de la Bourse ; il a été décidé que la lettre suivante serait adressée par le président de la Société à la chambre syndicale des agents de change.

*A Monsieur le Syndic
de la Compagnie des Agents de change,
Rue Ménars, à Paris.*

L'attention de la Société de statistique de Paris a été appelée sur une réforme que j'ai été chargé de vous demander, en son nom, et qui concerne la rédaction de la cote hebdomadaire officielle de la Bourse que publie votre honorable Compagnie.

La cote officielle hebdomadaire indique dans une colonne séparée le nombre de titres négociables ; mais elle ne fait pas mention du nombre des titres amortis. Il en résulte que si l'on cherchait à se rendre compte du capital représenté par le nombre des titres négociables en multipliant le total des titres émis et négociables par le prix d'émission ou par le cours coté, on arriverait à des résultats incomplets et inexacts.

Sur les Ville de Paris 1855-1860, par exemple, la cote mentionne 437,618 obligations négociables, alors qu'au 1^{er} juillet 1891 il ne restera plus que 37,900 obligations à rembourser.

Sur les actions du Gaz, la cote mentionne 336,000 actions de capital et 120,623 actions de jouissance, alors que ces actions de jouissance représentent le total des titres de capital amortis.

Sur la rente 3 p. 100 amortissable, la cote officielle mentionne 121,831,905 de rentes négociables, alors que l'amortissement fonctionne depuis 1879.

Mêmes observations sur les actions et obligations des Compagnies de chemins de fer, ainsi que sur les obligations du Crédit foncier.

La Société de statistique croit devoir vous signaler ces faits, espérant qu'après en avoir reconnu le bien-fondé, vous voudrez bien ajouter à la cote que vous publiez, une colonne spéciale dans laquelle serait mentionné le nombre des titres amortis. Vous aurez ainsi facilité les travaux scientifiques des membres qui étudient attentivement le mouvement financier de notre marché et veulent se rendre compte de la situation de la fortune mobilière de notre pays.

Recevez, etc.

Le conseil a reçu communication de diverses pièces concernant l'acquisition de l'Hôtel des Sociétés savantes par la compagnie fermière chargée de son exploitation. Il est fait à ce sujet un appel à tous les amis des sciences : la somme de 800,000 fr. reconnue nécessaire pour l'achat de l'immeuble, et les travaux d'agrandissement et d'amélioration nécessaires à son aménagement a été divisée en 1,600 actions de 500 fr. chacune, dont l'intérêt a été limité au taux maximum de 4 p. 100. — La Société de statistique ne pouvant, en tant que société, souscrire à cet emprunt, M. le Président invite chaque membre en particulier à y participer en remplissant le bulletin d'adhésion joint au rapport du comité de l'Hôtel.

M. CHEYSSON ajoute quelques mots à ce que vient de dire M. le Président. Il expose la situation de l'entreprise, les loyers de 32 sociétés représentent environ 30,000 fr., somme insuffisante pour assurer la marche de tous les services. Il y aurait intérêt à faire l'acquisition de l'Hôtel, en usant de la faculté réservée à la compagnie fermière d'opérer ce rachat au prix fixé à l'époque du contrat. Ce rachat se présentant d'ailleurs dans des conditions particulièrement favorables, par suite de la plus-value

donnée au terrain par le percement de la rue Danton. M. le Président a déjà fait connaître le montant du capital nécessaire à l'opération ; M. Cheysson ajoute que l'excédent des recettes disponible sera attribué pour un tiers aux parts de fondation ; un autre tiers sera affecté à la diminution des loyers, et un tiers aux sociétés dont les membres auront souscrit, et cela proportionnellement à la quotité de leurs souscriptions.

Ce dernier avantage, dit M. Cheysson, est de nature à décider un grand nombre de membres des diverses sociétés à prendre part à une souscription dont le succès doit être désiré par tous ceux qui s'intéressent à l'avenir d'une institution qui a pour but de provoquer des rapports plus intimes entre les nombreuses sociétés savantes actuellement disséminées dans Paris. (*Marques nombreuses d'approbation.*)

M. LE PRÉSIDENT informe la Société que des cartes d'admission pour le Congrès des sociétés savantes ont été remises, par les soins du secrétaire général, aux membres qui ont exprimé le désir d'y assister. — Il rappelle, à ce propos, que la date d'inauguration de ce Congrès a été changée par suite de l'absence de M. le ministre de l'instruction publique, chargé d'accompagner M. le Président de la République dans son voyage dans le midi de la France.

Par suite, la séance d'ouverture se trouve remise au *vendredi 22 mai courant*. Les journées de vendredi 22, samedi 23, lundi 25 et mardi 26 mai seront consacrées aux travaux du Congrès : la séance générale de clôture, présidée par le ministre, aura lieu le mercredi 27 mai, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Sur la proposition de MM. Levasseur et Neymarck, la Société adopte les questions suivantes à soumettre au Congrès des sociétés savantes (session de 1892).

1° La baisse du taux de l'intérêt est-elle un fait général ou spécial à tel ou tel pays ?

2° Quelle est la cause principale de l'augmentation des dettes publiques européennes et quelle est son influence sur la fortune publique ou privée ?

3° Existe-t-il des modes à peu près satisfaisants d'évaluation de la fortune mobilière ou immobilière d'un pays ?

4° A quels signes économiques peut-on reconnaître une croissance ou décroissance de la richesse d'une nation ?

M. le Président donne lecture d'une lettre par laquelle M. le D^r Becker, directeur de l'office impérial de statistique d'Allemagne, annonce sa mise à la retraite, et son remplacement par le conseiller sortant D^r von Scheel, qui ne tardera pas, comme ses prédécesseurs à se mettre en rapport avec notre Société. Notre Société appréciait beaucoup le talent de M. le D^r Becker, qui n'a pas cessé de nous envoyer les documents si importants qui émanent de son service, et qui d'ailleurs a pris part à ses délibérations lors du Congrès spécial ouvert par elle en 1878.

Nous envoyons un salut cordial à ce savant distingué.

M. le Secrétaire général fait l'énumération des ouvrages et documents reçus depuis la dernière séance. La liste de ces publications se trouve ci-après (1).

Parmi les documents officiels figure le dernier volume de la *Statistique annuelle de la France*, dont il a été rendu compte dans la dernière séance ; un magnifique

(1) Voir la dernière page du numéro.

atlas de *Statistique agricole des États-Unis* ; un troisième envoi de la *Statistique de la Norvège*, comprenant les aliénés, l'assistance publique, les chemins de fer, les mines et usines, le recrutement, la navigation, et le mouvement de la population de 1886 à 1890 ; l'*Annuaire statistique du Japon*, le cinquième de la série, et qu'il est facile de consulter grâce aux titres et rubriques de tableaux, lesquels sont en langue française. Cet ouvrage fera l'objet d'un article spécial qui paraîtra dans un de nos plus prochains numéros.

M. RAFFALOVICH offre une brochure sur la *Chute de la Société des Comptes courants*.

M. DUCROCQ fait hommage à la Société, en son nom personnel, du tirage à part de son étude sur la *Statistique au Conseil d'État*, et au nom de M. Alfred des Cilleuls, chef de division à la préfecture de la Seine, d'un travail intitulé *Du Régime des Établissements d'utilité publique*. Ce travail se rattache aux études de la Société par la nomenclature de ces établissements qui lui est annexée et qui émane du ministère de l'intérieur. M. Ducrocq ne la considère pas comme complète ; il y constate même d'importantes omissions ; mais c'est un document précieux, que le service de la statistique générale de la France pourra seul compléter, et qui mérite de la Société l'attention la plus sérieuse et le meilleur accueil.

M. TURQUAN répond qu'un travail de ce genre a été entrepris en ce qui concerne les établissements de bienfaisance ou d'assistance.

M. le Président fait observer qu'un grand nombre de ces établissements n'ont pas le caractère d'utilité publique.

M. FLECHEY, faisant allusion à l'auteur de ce travail, dit que M. des Cilleuls s'est fait déjà connaître par des travaux statistiques importants sur la mortalité du jeune âge.

*
* *

La parole est donnée à M. Cl. Juglar.

M. Clément JUGLAR développe sous les yeux de l'assemblée un grand diagramme, qu'il a consacré au renouvellement périodique des crises commerciales et industrielles, et qu'il a prolongé jusqu'en 1890.

Ce tableau dont les éléments ont été empruntés aux comptes de la Banque de France offre l'avantage de s'appuyer sur des données précises, qu'on trouverait plus difficilement dans les autres statistiques, et dont le mouvement s'accuse avec une régularité des plus remarquables.

Les affaires passent nécessairement par trois périodes, la *période prospère*, signalée par la hausse des prix, la *crise* et la *liquidation*. En suivant les opérations de la Banque depuis le commencement du siècle, on reconnaît que l'espace de temps entre chaque crise paraît varié de 7 à 10 années, la période prospère occupant les quatre cinquièmes de cet intervalle et la période de liquidation un cinquième.

Il est vrai que dans les deux dernières crises, 1873 et 1882, cette dernière période a été plus longue et plus pénible que dans les précédentes, mais aussi elle portait sur un chiffre d'affaires beaucoup plus considérable. On ne doit donc pas s'étonner si, après cette dernière crise, la liquidation n'a pas duré moins de quatre ans.

Quoi qu'il en soit, nous sommes, depuis les derniers mois de 1886, dans la période prospère : c'est, en effet, vers la fin de cette année, que le mouvement de hausse, arrêté par la liquidation, s'accroît et va persister sans interruption jusqu'à l'explo-

sion d'une nouvelle crise, dont, d'après la marche du bilan de la Banque, nous sommes encore éloignés de quelques années.

Cela ne veut pas dire, ajoute M. Juglar qu'il n'y aura pas des arrêts, des reculs même et des réactions, mais ce ne sont là que des accidents ; tant que les hauts prix se maintiendront, il n'y a rien à craindre, sauf une grande guerre, avant que le cycle ait été parcouru.

Ne pouvant, faute d'espace, reproduire le tableau entier de M. Juglar, nous nous contenterons de donner le mouvement de ses comptes de la Banque de France à Paris.

Crise.	1882	5,100
Liquidation.	1883	4,700
	1884	4,360
	1885	3,900
	1886	3,810
Reprise des affaires	1887	3,860
	1888	4,221
	1889	4,620
	1890	4,707

On voit, par ces simples chiffres, que la crise de 1882, est survenue au moment où les escomptes avaient atteint leur maximum. — Le montant de ces escomptes diminue successivement pendant la période de liquidation. Une légère hausse commence en 1887, et détermine la fin de la liquidation. La reprise des affaires et la progression continuent jusqu'en 1890, où l'on revient au chiffre de 1883. Sauf événement imprévu, la crise n'arrivera que lorsque le montant des effets escomptés aura atteint ou dépassé le chiffre de 1882.

Nous n'avons pas besoin d'indiquer que la marche de l'encaisse, de la circulation des valeurs, etc., amènerait à des conclusions toutes semblables.

Ces résultats si curieux sont confirmés par la marche des bilans des grandes banques françaises et étrangères, et des opérations des *Clearing-houses*. Ils le sont également par le mouvement des prix, les recettes de chemins de fer, le mouvement du commerce, etc. On ne saurait donc prêter trop d'attention aux prévisions si savamment exprimées par notre éminent collègue, prévisions qu'il est toujours possible de contrôler par la simple observation des faits.

M. Arthur RAFFALOVICH ne conteste pas la théorie de M. Juglar, toutefois il ne peut s'empêcher de faire remarquer que nous sommes actuellement en pleine crise financière, il ne croit pas que la liquidation Baring en soit la cause, car elle se serait produite en toute autre circonstance, et n'a, d'ailleurs, produit que peu d'effet en France, où peu de capitaux sont engagés dans les affaires de cette maison ; mais il y a d'autres symptômes qui indiquent dès à présent la fin de la période prospère, ce sont la hausse des céréales, la multiplicité des grèves, etc.

En ce qui concerne les grèves, M. JUGLAR fait observer qu'elles arrivent souvent lorsque les affaires battent leur plein ; c'est alors, en effet, que les ouvriers peuvent compter arriver à une augmentation de salaires.

M. Alfred NEYMARCK rend, de son côté, un hommage mérité aux travaux si consciencieux de notre savant collègue M. Juglar. M. Juglar, dit-il, a été le « prophète des années de crises et des années de prospérité ». Toutes ses prédictions se sont réalisées et c'est avec satisfaction qu'il faut enregistrer ses paroles, car il ne croit pas à la crise dont on nous menace, mais simplement à un

« accident », à un temps d'arrêt dans la période de prospérité. M. Alfred Neymarck estime que la situation générale du pays, envisagée au point de vue commercial, n'indique nullement que la France couve une crise : les recettes de chemins de fer sont brillantes ; la rentrée des impôts indique des plus-values ; le mouvement des échanges commerciaux dans le pays et hors du pays est actif ; les dépôts de fonds dans les caisses d'épargne dépassent les retraits. En est-il de même au point de vue financier ? Sur ce point, il faut constater que le marché de Paris subit une crise qui, sans doute, ne peut être comparée à celle des principales places étrangères, mais qui n'a pas moins son importance. C'est une crise de crédit, crise de répercussion limitée aux valeurs internationales et dont sont exemptes les valeurs de placement, mais qu'il importe d'étudier en raison de la solidarité qui unit les divers marchés européens. Il existe une véritable surcharge de valeurs internationales dans les gros portefeuilles ; des réalisations forcées ou volontaires d'engagements à la hausse ont eu lieu et ce sont là les causes premières et principales de la bourrasque qui a, par répercussion, sévi à Paris. Ce qu'il faut désirer, c'est du calme pour permettre à la petite épargne française, plus abondante que jamais, de venir par ses achats localiser la baisse et empêcher qu'elle ne prenne de plus grandes proportions.

M. Alfred Neymarck fait remarquer, en outre, qu'aux phénomènes si bien décrits par M. Juglar et qu'il tire de l'examen des bilans de la Banque de France, il y aurait lieu d'ajouter ceux que révèlent les bilans des grandes sociétés de crédit. Le portefeuille commercial de la Banque de France, par exemple, égale à peine la totalité de ceux d'établissements tels que le Crédit Lyonnais, le Comptoir national d'Escompte, la Société générale, le Crédit industriel, etc. D'autre part, si l'on examine la situation des grandes banques européennes, trouve-t-on dans les bilans les mêmes « lois » qui permettent à M. Juglar de prédire, d'après l'étude du bilan de la Banque de France, l'explosion d'une crise, la liquidation de cette crise et enfin la reprise des affaires.

En résumé, M. Alfred Neymarck pense qu'au point de vue commercial, il n'y a certainement pas de crise ; la situation est, au contraire, florissante. Au point de vue de la Bourse et du marché financier, il y a temps d'arrêt, d'incertitude ; c'est un état qui exige certaines précautions et beaucoup de vigilance, surtout en présence de la tenue déplorable des marchés étrangers.

Quelques observations de détail sont encore engagées entre MM. Juglar, Raffalovich et Neymarck ; après quoi, M. le Président prononce la clôture du débat.

M. le Président donne alors la parole à M. Bellom, mais, vu l'heure avancée et avec le consentement de l'auteur, la lecture de son mémoire est renvoyée au début de la séance du 17 juin. Enfin, sur la demande de M. Levasseur, la discussion de ses conclusions sur la question de la population est renvoyée à la séance de juillet.

Voici quel sera l'ordre du jour de la séance de juin :

- 1° *Statistique de la morbidité en Allemagne et en Autriche*, par M. Bellom.
- 2° *Les Chemins de fer et l'impôt*, par M. Alf. Neymarck.
- 3° *Essai de statistique des Sociétés savantes*, par M. Victor Turquan.

La séance est levée à onze heures.
